



clermont
auvergne
métropole

Journée d'étude

Diversité et égalité de genres : Quel rôle pour les bibliothèques ?

Clermont Auvergne Métropole : Organisation



Carte d'identité



Budget

Dépenses



Fonctionnement
211 293 741 €



Investissement
150 115 299 €

Recettes



Fonctionnement
243 499 485 €



Investissement
126 282 223 €



270

établissements gérés

22 Directions



36 %

de femmes

Données 2023



2 248
agents

Cat
égo
rie

A

315 agents

Cat
égo
rie

B

383 agents

Cat
égo
rie

C

1 223 agents

173

métiers exercés



47,5 ans

de moyenne d'âge

46 641

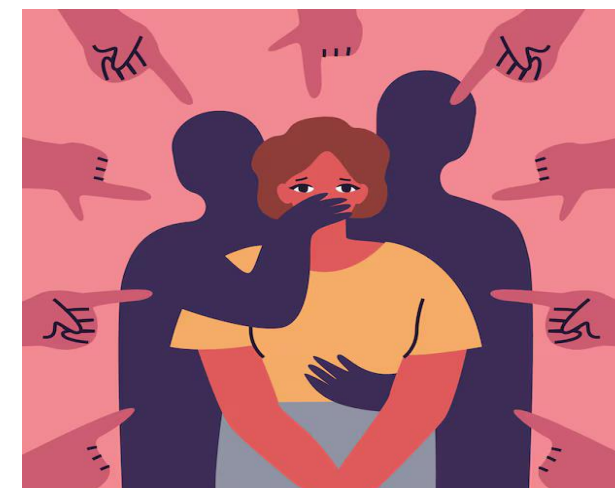
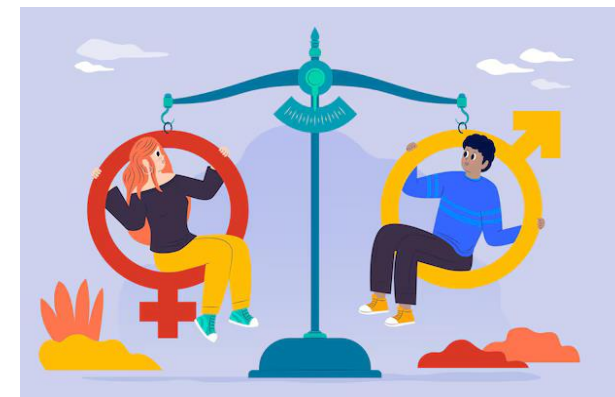
heures de formation cumulées



clermont
auvergne
métropole

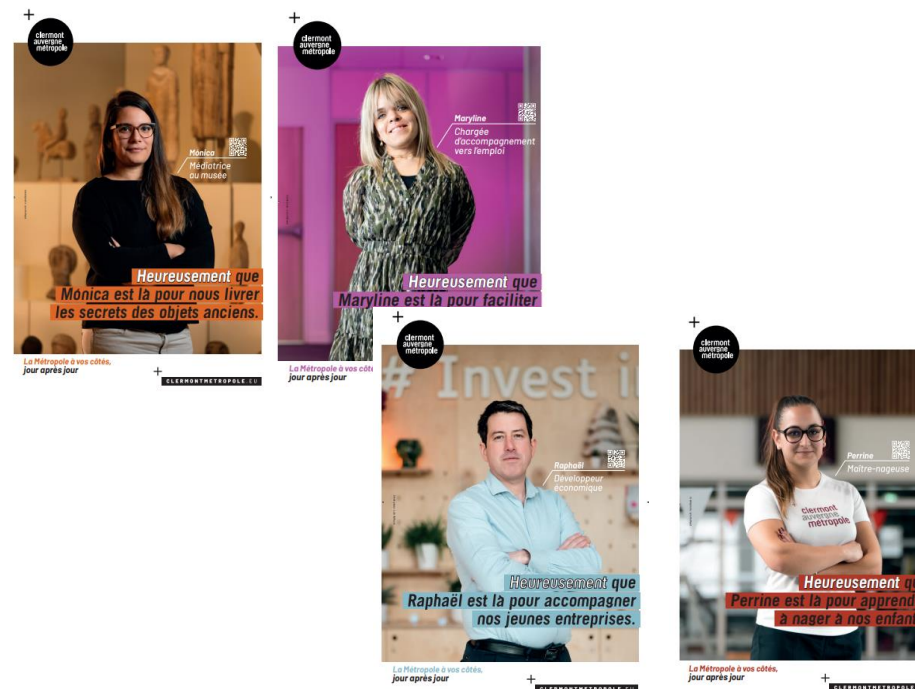
La mission égalité

- ❖ Création, déploiement, animation et suivi du plan d'action égalité professionnelle femme-homme,
- ❖ Réalisation du rapport annuel en matière d'égalité femme homme (rapport de situation comparée voté avant le ROB).
- ❖ Suivi du dispositif d'écoute : Qualicare.
- ❖ Actions de communication internes (et externes) de sensibilisation et de formation,
- ❖ Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les harcèlements et les discriminations,
- ❖ Lutte contre les LGBTphobies,
- ❖ Veille juridique en lien avec les sujets égalités,
- ❖ Accompagnement, conseils en lien avec les sujets égalités, VSS...



Quelques actions sur l'égalité en interne

- Lancement de la cellule d'écoute contre les Violences Sexistes et Sexuelles, harcèlements et discriminations au travail.
- Création du plan d'action égalité femme-homme interne.
- Rééquilibrage des taux de promotion interne entre les femmes et les hommes.
- Adhésion à l'association L'Autre Cercle (association en faveur de l'inclusion des personnes LGBTQIA+ au travail).
- Création de ressources : intranet, Guide VSS, Guide des parentalités...
- Lancement de la conciergerie pour l'ensemble des agents.
- Campagne de dé-précarisation.
- Lancement des formations de sensibilisation aux VSS, harcèlement et discrimination au travail à l'ensemble des agents.
- Évaluation de la prise en compte de l'égalité dans les politiques publiques de la métropole.
- Organisation d'une conférence sur les stéréotypes de genre et leurs impacts au travail, ouverte à l'ensemble des agents.
- Campagne de communication autour des métiers métropolitains valorisant des agents.



clermont
auvergne
métropole

L'égalité dans les politiques publiques métropolitaines

Deux campagnes de communication pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont été déployées, la première fin 2023 et la seconde fin 2024.

Son objectif est de réaffirmer la place légitime des femmes dans l'espace public, en tout lieu, à toute heure et quelle que soit leur tenue. Il vise également à sensibiliser aux inégalités de genre encore présentes et à encourager une mobilisation collective en faveur d'un espace public mixte, égalitaire et bienveillant pour toutes et tous.

Campagne d'affichage 2023



Campagne d'affichage 2024



L'égalité dans les politiques publiques métropolitaines

- Le territoire métropolitain a accueilli le Tour de France féminin, course cycliste internationale.
- 255 000€ de subvention sur l'ensemble du mandat pour l'association Sport féminin & Co.
- Le centre de documentation de La Jetée a initié plusieurs cycles d'animations à destination du grand public autour de l'égalité femmes-hommes, du féminisme...
- **Clermont Innovation Week : 16 événements directement liés à l'égalité en 2024.**
- Projet de recherche clinique sur la santé des femmes.
- **Projet ETOS (égalité, territoire, Orientation scientifique).**



clermont
auvergne
métropole

L'égalité dans les politiques publiques métropolitaines

- Signature de la Charte de l'égalité femmes-hommes (dans le cadre du projet FEMACT).
- Prévention des violences faites aux femmes (sac à pain).
- Mise à disposition de distributeurs de protections périodiques, dans les médiathèques métropolitaines.
- Organisation de deux séminaires : "La ville est-elle faite par et pour les hommes ?" (2021), Genre & Mobilité (2024).
- Un axe "encourager l'égalité femmes-hommes", enjeu transversal du Contrat de ville.



FEMACT-Cities

Transforming cities for women



clermont
auvergne
métropole

Signaler une situation à l'aide du dispositif d'écoute



- ❖ Dispositif permettant de signaler les situations de violence sexiste et/ou sexuelle, de harcèlement et de discrimination.
- ❖ Les personnes victimes et témoins peuvent réaliser un signalement.
- ❖ Signalement 24h/24, 7j/7 via plusieurs canaux : téléphone, en ligne ou en présentiel.
- ❖ Permet à chaque signalant d'être pris en charge en moins de 72h afin de caractériser le signalement (ou non).
- ❖ Si signalement caractérisé, le signalant peut se voir proposer un accompagnement psychologique et/ou juridique en fonction du besoin.

